

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 15 décembre 2023, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Mur sur Allier, dûment convoqué à cet effet le 7 décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de **M. Jean DELAUGERRE, Maire**.

Etaient présents : Mme Leslie DAVID, MM. Jean DELAUGERRE, Sylvain DELEVILLE, Yves FERRIER, Bernard GIRAUD, Mmes Jacinthe GUILLOT, Florence JOUVE, MM. Jean-Marc LAVIGNE, M. Vincent MAZIN, MM. Julien MONTAGNE, Louis PEREIRA, François PIGNOL, Mmes Danielle RANCY, Lydie ROBERT, M. Jean-Pierre RODIER, M. François RUDEL.

Procurations : Mme Laëtitia BOBEL a donné pouvoir à M. Louis PEREIRA, M. Pascal BOITEL a donné pouvoir à M. François RUDEL, M. Matthieu GAVAIX a donné pouvoir à M. Jean DELAUGERRE, M. Xavier MAUME a donné pouvoir à Mme Jacinthe GUILLOT, Mme Laïla MEILLAUD a donné pouvoir à Mme Leslie DAVID, M. Jean-Claude PROST a donné pouvoir à M. Yves FERRIER, Mme Adeline ROUX a donné pouvoir à M. Julien MONTAGNE, Mme Martine VAQUIER a donné pouvoir à Mme Danielle RANCY

Absents excusés : Mme Sandra AUJOL, M. René LEMERLE

Absent : M. Marien DUFOURD

Secrétaire de séance : Mme Danielle RANCY

2023-60 : PERSONNEL – APPROBATION DU LA MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS 2023

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les délibérations de création et suppression de postes adoptées au cours de la séance du conseil municipal de ce jour,

M. le Maire rappelle à l'assemblée qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services communaux,

Considérant les besoins des services communaux et l'évolution des tâches confiées aux agents de la collectivité,

M. le Maire demande au conseil municipal d'approuver le tableau des effectifs 2023 joint à cette délibération,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, par 23 voix pour et une abstention (M. Xavier MAUME),

- **APPROUVE** la mise à jour du tableau des effectifs 2023 annexé à la présente délibération.

Fait à Mur sur Allier le 15 décembre 2023,

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean DELAUGERRE

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le **20 DEC. 2023**



ID : 063-200083921-20231215-202360D-DE

COMMUNE DE MUR SUR ALLIER

TABLEAU DES EFFECTIFS 2023
CM du 15 décembre 2023

Filière	Effectif		Cadre ou nature de l'emploi	Activité	
	Prévu	Etabli		T.C.	T.N.C.
ADMINISTRATIVE	1	1	Attaché territorial principal	X	
	2	2	Adjoint administratif principal de 1ère classe	X	
	2	2	Adjoint administratif principal de 2ème classe	X	
	1	1	Adjoint administratif	X	
TECHNIQUE	1	0	Technicien principal de 1ère classe	X	
	1	0	Technicien principal de 2ème classe	X	
	1	1	Technicien	X	
	1	1	Agent de maitrise	X	
	4	4	Adjoint technique principal de 1ère classe	X	
	3	2	Adjoint technique principal de 2ème classe	X	
	1	1	Adjoint technique principal de 2ème classe		24,04/35
	1	1	Adjoint technique principal de 2ème classe		28,93/35
	2	1	Adjoint technique	X	
	1	1	Adjoint technique		18/35
	1	1	Adjoint technique		30,45/35
	1	1	Adjoint technique		14,74/35
	1	1	Adjoint technique		28,16/35
SOCIALE	1	1	A.T.S.E.M. Principal de 2ème classe	X	
	1	1	A.T.S.E.M. Principal de 1ère classe		30,92/35
	1	1	A.T.S.E.M. Principal de 1ère classe		29,39/35
	1	1	A.T.S.E.M. Principal de 1ère classe		32,11/35
	1	1	A.T.S.E.M. Principal de 1ère classe	X	
ANIMATION	2	2	Animateur principal 2ème classe	X	
	1	1	Adjoint d'Animation Principal de 2ème classe	X	
	1	1	Adjoint d'Animation		20,83
	1	1	Adjoint d'Animation principal 2ème classe		28/35
POLICE	1	0	Gardien-Brigadier	X	
TOTAL	36	31			